

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT**

**COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 11 décembre 2019**

NOMBRE
DE MEMBRE EN EXERCICE : 12
DE PRESENTS : 10
DE VOTANTS : 11

L'an deux mille dix-neuf le onze décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Annaïck HUCHET, Maire de Bangor.

Date de convocation : 2 décembre 2019

Etaient présents : Mme HUCHET Annaïck – Mr Sébastien CHANCLU – Mr Stéphane SAMZUN – Mme MATELOT Marie-Laure – Mr Eric DELANOE – Mme Geneviève GUICHENEY – Mme Evelyne LOREAL – Mr Pierre-Yves LE GAL – Mme Joëlle MATELOT-MORAÏS – Mr Gaël GIRARD.

Absent excusé ayant donné procuration :
Monsieur Franck THOMAS ayant donné procuration à Mme Annaïck HUCHET.
Absente excusée : Madame Christine BERTHO.

Secrétaire de séance : Madame Joëlle MATELOT-MORAÏS.

DELIB2019-81

**OBJET : TARIFS GITE COMMUNAL, SALLE DES FETES ET DROIT DE PLACE
2020.**

Madame Le Maire propose de fixer les tarifs suivants pour l'année 2020 :

• **GITE**

Location chambre 34 € la nuitée
Location de draps 7 € pour lit double – 3.50 € pour lit simple.
Mise à disposition lit bébé, matelas jusqu'à 13 ans.

Période d'ouverture du gîte : du 28 mars 2020 au 1 novembre 2020.

Accord à l'unanimité.

• **LOCATION SALLE DES FETES**

PARTICULIERS	TARIFS 2020
Forfait week-end et mariage (du samedi 8h au lundi matin 8h)	271.00€ SANS SONO 323.00€ AVEC SONO
Forfait journée	167.00€ SANS SONO 198.00€ AVEC SONO
½ journée	84.00€ SANS SONO 99.00€ AVEC SONO
Tarif horaire	23.50€
ASSOCIATIONS	
Manifestation avec entrée payante (loto, repas ...)	141.00€
Associations locales	235.00€
Association non locales	
Forfait annuel hors stages (eau, chauffage, électricité), (répétitions/spectacles gratuits)	JUSQU'A 5h/semaine 167.00€ JUSQU'A 10h/semaine 312.00€ 364.00€ >10h<15h/semaine
Stages non payants pour les associations non locales	26.50€ ½ journée 53.00 € la journée
Réunions, assemblées générales, conférences : Pour les associations locales	36.00 € la ½ journée 82.00 € la journée
Réunions, assemblées générales, conférences : Pour les associations non locales	57.00 € la 1/2 journée 102.00 € la journée
Tarif horaire	21.00 €
Stage de danse et divers Pour les associations locales	48.00 € la ½ journée 96.00 € la journée
Stage de danse payant et divers Pour les associations non locales	62.00 € la ½ journée 109.00 € la journée
Forfait pour les particuliers « soirée », anniversaires et autres	198.00 € du samedi midi au dimanche midi
Caution de la salle	400 € sans sono 600 € avec sono
ENTREPRISES	
Manifestations commerciales (1 journée de 8h à 1h ex : vente aux enchères, démonstrations ...)	229.00 €

La durée de la ½ journée : 9h/13h ou 14h/18h. Au-delà de 18h, le tarif à la journée s'appliquera.

Accord à l'unanimité.

• **DROIT DE PLACE**

Hors saison (du 01/10 au 30/03) : 1.70 €/ml 2.20 €/ml (avec eau et/ou électricité)

Saison (du 01/04 au 30/09) :

✓ **Tarif abonnés (vendeurs ambulants réguliers)**

1.70 € ml 2.20 € ml (avec eau et/ou électricité)

✓ **Tarif non abonnés (vendeurs occasionnels et ceux qui n'exposent que juillet et août) :**

2.70 € ml 3.20 € ml (avec eau et/ou électricité)

Le conseil donne son accord par 10 voix pour et 1 abstention.

Fait et délibéré à Bangor
Le 11 décembre 2019
Le Maire
Annaïck HUCHET



